Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Discours de Son Excellence Monsieur l'ambassadeur de France, Monsieur Philippe Lacoste, à l'occasion la cérémonie commémorative du 11 novembre à la mémoire des « Morts pour leur Patrie » :

Monsieur le Chef de l'Etat major de l'Armée Nationale du Développement, représentant le Directeur de Cabinet du Président de l'Union des Comores,

Messieurs les représentants du ministre des Relations Extérieures et de la Coopération,

Mesdames et Messieurs les officiers, sous officiers et hommes du rang,

Messieurs les anciens combattants,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations de Français,

Chers compatriotes,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le 11 novembre, date anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, a été instituée comme journée nationale d'hommage à ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour la France. Je vous remercie d'avoir bien voulu assister à cette cérémonie aujourd'hui aux Comores.

En cette année 2013, nous sommes au seuil de manifestations commémoratives d'une importance exceptionnelle. En effet, le Président de la République, M. François Hollande, vient de lancer le programme des évènements qui marqueront, en 2014, le centenaire du déclanchement de la première guerre mondiale. Grâce à d'importants travaux d'archives, une liste de noms de tous les soldats morts pour la France dans ce conflit est désormais accessible sur internet. Dénommée « Mémoire des hommes », elle permet à tous les descendants d'un combattant de guerre d'en savoir plus sur ce qu'a fait son aïeul, son grand oncle et dont, souvent, il n'a jamais parlé.

Par ailleurs, le comité de la flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe à Paris, en hommage au soldat inconnu et à tous les combattants morts pour la défense de la France, fêtera son 90ème anniversaire. La cérémonie traditionnelle de ravivage de cette flamme est un devoir de mémoire et un pacte citoyen. Des femmes, des hommes, des enfants de tous horizons, de France et de l'étranger, viennent à cet endroit pour se recueillir et réfléchir sur la paix. C'est aussi pour cela que cette flamme de la Nation est appelée à devenir la flamme de l'espérance.

Cette année enfin, se tiendra à Paris, au mois de décembre, le Sommet sur la sécurité en Afrique auquel participera une importante délégation comorienne. Cette rencontre de chefs d'Etat et de gouvernement se prépare en ce moment même où l'opération de soutien aux autorités légitimes du Mali se poursuit sur le terrain.

Chers anciens combattants,

Lors de son discours il y a quelques jours le président de la République française a rappelé les chiffres effrayants de la première guerre mondiale : 8 millions de Français appelés sous les drapeaux, 1 million quatre cent mille morts, des millions de blessés. Plus de 430 000 soldats sont aussi venus d'Afrique et d'Asie pour prendre part à une guerre qui aurait pu ne pas être la leur. Ils y ont participé pour la France et cet engagement fut ensuite souvent leur légitime expérience d'émancipation et d'indépendance. A leur égard et à celui de leurs successeurs, comme de leurs descendants, la France a souscrit une dette d'honneur. Cette dette, nous l'honorons, en ce moment au Mali pour lutter contre le terrorisme et préserver à notre tour l'intégrité d'un pays ami.

A ce sujet, je vous informe que l'Assemblée nationale française a voté le 4 novembre une prolongation d'un an du délai durant lequel les anciens combattants des ex-colonies peuvent demander l'alignement de leurs pensions sur celles de leurs frères d'arme de nationalité française. Cette mesure, qui concerne aussi les conjoints ou les orphelins des pensionnés, vise à tenir compte du nombre important de dossiers déposés ces derniers mois.

Elle vise aussi à corriger une injustice puisque les pensions militaires n'ont été « décristallisées » totalement qu'en 2006.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez remarqué aujourd'hui la présence d'un piquet d'honneur particulier. Je voudrais remercier ici le commandant de la frégate le Nivôse ici présent d'avoir bien voulu contribuer à cette cérémonie et y assister personnellement. Son bâtiment, qui mouille en baie de Moroni, participe directement à des opérations en faveur de la paix, de la lutte contre la piraterie dans un périmètre qui nous concerne directement : le sud de l'Océan Indien.

Honorable assistance,

Le 11 novembre demeurera à jamais le jour où dans toutes les villes et tous les villages de France, même les plus petits, dans les représentations françaises à l'étranger, comme ici à Moroni, devant des monuments aux morts, qu'ils soient grandioses ou modestes, nous irons collectivement nous recueillir et nous souvenir de tous ceux qui ne sont jamais revenus. Et à cette occasion je souhaiterai que nous ayons aussi une pensée pour les victimes du terrorisme en France et dans le monde. Les journalistes de RFI récemment assassinés sont aussi morts parce qu'ils étaient français. Ne les oublions pas.

Le soldat, le gendarme, le policier, le pompier risque sa vie, il le sait. Le diplomate aussi parfois. C'est le destin qu'ils se sont choisis ou qui s'est imposé à eux. Mais c'est un destin supérieur, un destin parfois tragique qui leur confère au sein de la société une place exceptionnelle et un prestige justifié. C'est aussi l'honneur d'un peuple de respecter ceux qui sont morts pour sa défense. Tel est l'objet de notre rassemblement ici aujourd'hui.

Nous allons maintenant :

- rendre hommage aux couleurs nationales,
- nous tourner vers la stèle où je déposerai une gerbe,
- puis nous respecterons une minute de silence à la mémoire des disparus avant de partager une collation.

Je vous remercie de votre aimable attention.